

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 896

Artikel: Enseignement de l'informatique : la Suisse en retard
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse en retard

(jg) Le rapport sur la *Formation à l'informatique en Suisse* que vient de publier l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) nous donne l'occasion de faire le point sur l'état de la situation dans notre pays.

Ces chiffres ne manquent pas d'intérêt. Dans la formation professionnelle, des cours obligatoires d'informatique existent dans 121 apprentissages, sur les 280 réglementés par l'OFIAMT. 5 écoles d'ingénieurs ETS sur 23 proposent une formation d'ingénieur en informatique et il est possible d'approfondir ses connaissances dans 11 autres écoles. Toutes les universités, sauf celle de Bâle, dispensent désormais des formations plus ou moins complètes en informatique. Il en va de même, bien sûr, pour les Ecoles polytechniques. Il n'y a pas de chiffres concernant les écoles secondaires, mais la quasi-totalité offrent aujourd'hui des cours facultatifs.

Ces données soulignent en fait le retard considérable pris par la Suisse, retard mentionné d'emblée par le rapport. En effet, l'étonnant n'est pas que 16 ETS sur 23 dispensent une formation en informatique, mais que cette branche soit absente dans les 7 autres. En ce qui concerne les universités, le rapport mentionne qu'un tiers des étudiants ayant commencé leurs études en 1984/85 ont suivi des cours d'informatique. Or il est certain que la quasi-totalité des professions nécessitant une formation universitaire seront envahies par l'informatique dans les dix ans à venir. Il ne s'agit pas de faire de tous les étudiants des spécialistes, mais il faut leur donner la capacité d'acquérir la compréhension de cet outil de travail. Il n'est pas nécessaire de connaître les principes de la thermodynamique pour conduire une voiture, par contre si un juriste doit consulter sur son écran une jurisprudence, pour citer un projet Swisslex en voie de réalisation, il est bon qu'il connaît, au moins dans les principes, la façon dont on structure les informations pour construire une base de données.

A l'évidence, et on ne s'en plaindra pas, la Confédération et les cantons sont conscients du problème, comme en témoignent les 207 millions de francs votés en 1986 par les Chambres au titre de

mesures spéciales en faveur de l'informatique. A remarquer que le manque de spécialistes compétents constitue actuellement un goulet d'étranglement à l'utilisation de ces crédits, et le rapport de l'OFES souligne également cet élément. Si la politique de rattrapage est actuellement bien engagée, il est tout de même intéressant de s'interroger sur les causes de ce retard, d'autant plus paradoxal que notre pays est celui où le nombre d'ordinateurs par habitant est le plus élevé. Nous y voyons deux causes principales. Tout d'abord, la Suisse alémanique, contrairement aux Romands ici en avance, n'a pas cru pendant longtemps à la spécificité de l'informatique. Ce n'était qu'une technique auxiliaire, comme le télex ou la photocopie, sans spécificité propre et qui n'avait donc pas à être enseignée en tant que telle. Le vocabulaire porte la trace de cette attitude. En Suisse romande et en France, le mot «informatique» existe depuis plus de 20 ans. Chez nos compatriotes alémaniques, «Informatik» est d'usage récent, 5 ou 6 ans au plus. Pendant longtemps, et aujourd'hui encore dans beaucoup d'offres d'emploi, on parlait d'EDV, Electronische Data Verarbeitung (traitement électronique des données). On le voit bien, une telle expression suggère une optique purement instrumentale, l'utilisation d'un simple moyen technique, alors que le vocable informatique implique l'idée d'une spécificité, d'un domaine autonome.

La deuxième raison relève de cette caractéristique culturelle qu'est le fameux «pragmatisme» helvétique. Les entreprises, les administrations, les pouvoirs publics veulent du concret, du palpable, loin des grandes idées. Parfois, on s'en glorifie même. Or, rien n'est plus abstrait et conceptuel que l'informatique. Aujourd'hui encore, combien d'entreprises, s'en remettant à un spécialiste pour résoudre un problème complexe d'informatisation, voient avec surprise celui-ci passer plusieurs mois à élaborer une conception, une modélisation, avant de passer à l'exécution. Il y a là quelque chose qui est au fond très contraire aux habitudes helvétiques et qui explique peut-être bien des retards. ■

(pi) Certaines entreprises découvrent que l'écologie n'est pas forcément incompatible avec l'économie. Dans bien des cas, ce qui est perdu à court terme, par des investissements liés à la protection de l'environnement et au ménagement des ressources naturelles, peut être récupéré sous une autre forme à long terme. Pour certaines entreprises, l'écologie est même devenue moyen de marketing, à l'image des Voyages SSR qui font actuellement campagne à propos de leur nouveau catalogue, confectionné sur du papier recyclé, comme d'ailleurs tous les imprimés de la maison. L'écologie devient ici partie intégrante du look de la maison, qui profite du créneau pour améliorer son image auprès de sa clientèle-cible.

Le sujet est vaste et on se réjouit de voir le résultat du projet que la Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE) a soumis dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement et qui s'intitule justement «Dialogue écologie-économie».

Economie et écologie

La SPE est une des grandes organisations nationales de protection de l'environnement et ses créneaux spécifiques sont la problématique des substances écotoxiques; la pollution de l'air, de l'eau et des sols; l'agriculture et l'alimentation; la gestion des déchets.

La SPE mise beaucoup sur l'information, soit en production propre — comme la revue trimestrielle *Vivre demain* — ou en collaboration comme la nouvelle collection de livres de synthèses *Les Dossiers de l'environnement*, ou l'analyse des possibilités économiques de valoriser la durabilité des biens, menée par la SPE avec le soutien de la SBS*. Les lecteurs de DP ont d'ailleurs profité d'une série d'articles de René Longet, directeur de la SPE, sur l'«Environnement: l'état de la question», dont un tiré à part est disponible. ■

*Stratégie économique de la durabilité, cahier SBS n° 32.

Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE), rue Saint-Ours 6, 1205 Genève. Tél. 022 29 99 29.